

DIJON le 3 Avril 2021

Monsieur CHALONS Marcel 6 Rue de Champmaillot 21000 DIJON
à
Monsieur Rémi DELATTE Député de la 2^{ième} circonscription de Côte d'Or

Monsieur le Député,

Je me permets de m'adresser à vous concernant le dossier de reconnaissance et d'indemnisation des pupilles de la Nation écartés des décrets des années 2000 et 2004.

Nous venons d'apprendre que nous ne sommes plus que 26000 pupilles.

Le budget relatif à notre indemnisation et qui, d'ailleurs, repose au fond des caisses de l'Etat, n'est donc plus une raison de rejeter nos légitimes demandes comme l'ont fait, jusqu'ici, tous les acteurs successifs du gouvernement depuis, maintenant, 15 ans voire plus.

La Fédération Nationale Autonome des Pupilles Orphelins de Guerre (FNAPOG) dont je suis adhérent se bat, à juste titre, depuis des années pour obtenir la reconnaissance et l'indemnisation des pupilles de la Nation de tous les conflits. Je me joins à elle dans ce rude combat, car nos demandes sont plus que légitimes. Chacun doit garder en mémoire que sans nos parents, **Morts pour la France**, notre belle France ne serait plus rien !

C'est pourquoi, je demande, monsieur le Député, votre soutien et votre intervention auprès de nos dirigeants, comme le font déjà d'autres et nombreux élus, afin de nous obtenir, cette réparation tant attendue pour permettre à chacun de nous une fin de vie digne....

Pour ma part, Monsieur le Député, je vous donne ma définition d'un pupille de la Nation :

« Un pupille de la Nation est un enfant qui, à un moment de sa vie, a perdu l'essentiel, l'indispensable pour pouvoir grandir et se développer, pour devenir un adulte ! Cet essentiel s'appelle PAPA ou MAMAN ou parfois PAPA ET MAMAN !

Privé de cet essentiel, cet enfant a dû se débrouiller tant bien que mal pour essayer d'exister !

Ce même enfant, du fait de son jeune âge, ne comprend pas toujours ce qui lui arrive ! En silence il souffre pour se construire.

Arrivé en âge de comprendre, cet enfant reconnu par jugement PUPILLE DE LA NATION "découvre" que la FRANCE qui l'a adopté lui a pris, son PAPA, SA MAMAN et parfois LES DEUX et que cela est normal puisqu'il a fallu "SAUVER" la France !

Alors, comment "consoler" cet enfant ? Par des mots tendres, couchés sur un morceau de papier, des mots qui ne le feront ni manger, ni boire, ni vivre. Enfin des paroles desquelles il ne pourra jamais rien en faire !

Ainsi, si ma façon d'analyser un pupille de la Nation vous sensibilise, ne serait-ce qu'un peu, il vous sera plus facile, monsieur le Député, de CONVAINCRE nos dirigeants afin qu'ils prennent enfin le décret de réparation tant attendu, le plus vite possible vu nos âges ?

Conscient de votre capacité à agir dans ce sens, je compte sur vous monsieur le Député pour renouveler nos demandes et faire pression auprès du gouvernement afin de les faire aboutir

Dans l'attente de vous lire et avec mes remerciements anticipés, recevez, monsieur le Député, mes salutations respectueuses.

Marcel CHALONS Pupille de la Nation